

International Payment Instruction

Amount to be paid
Montant à payer

Currency / Amount
Monnaie / Montant

*3421,00

Charges to be paid by
Frais à la charge du

2

0 = ordering customer / Donneur d'ordre
1 = beneficiary / Bénéficiaire
2 = shared / Frais partagés

Signature(s)
No company stamps

Signature(s)

No company stamps

Calcul du chiffre de contrôle

Date of
signature(s)
Date
(JJMMAAAA)

--	--	--	--	--	--	--	--

Reporting
Code
déclaration

--	--	--	--

Form
Forme 02

Please refer to your bank for instructions.
En cas de besoin, contactez votre établissement financier.

CH 0000 F137.1 11.00 150 000

IBAN★IPI

Nouveaux standards dans le trafic des paiements

Table des matières

	PAGE
<u>1. CALCUL DU CHIFFRE DE CONTRÔLE SELON MODULO 97-10</u>	<u>3</u>
1.1. Généralités	3
1.2. Table de conversion pour caractères alphabétiques	3
<u>2. MÉTHODE DE CRÉATION ET DE VALIDATION D'UN CHIFFRE DE CONTRÔLE IBAN</u>	<u>4</u>
2.1. Structure d'un IBAN	4
2.2. Création d'un IBAN et calcul du chiffre de contrôle	5
2.3. Validation d'un chiffre de contrôle IBAN	6
<u>3. MÉTHODE DE CALCUL ET DE VALIDATION D'UNE RÉFÉRENCE DE PAIEMENT</u>	<u>7</u>
3.1. Structure de la référence structurée de paiement sur le justificatif IPI	7
3.2. Création d'une référence structurée de paiement et calcul du chiffre de contrôle	7
3.3. Validation de la référence de paiement	8
<u>4. MÉTHODE AUXILIAIRE DE CALCUL DU CHIFFRE DE CONTRÔLE ET SA VALIDATION</u>	<u>9</u>

1. Calcul du chiffre de contrôle selon modulo 97-10

1.1. GÉNÉRALITÉS

L'ECBS a adopté le processus par modulo 97-10 (ISO 7064) pour le calcul du chiffre de contrôle de l'IBAN ainsi que de la référence structurée de paiement sur le justificatif IPI.

Le chiffre de contrôle représente toujours une notion purement numérique, à deux positions. Sa position à l'intérieur de l'IBAN et de la référence structurée de paiement est prescrite. Concernant l'IBAN, il se trouve **toujours** sur positions 3 et 4 après le code de pays.

Seuls peuvent être mis en circulation des justificatifs IPI avec IBAN et avec une référence standardisée de paiement dont le chiffre de contrôle est correct et vérifié.

Lors du déclenchement du paiement dans le cadre du Straight Through Processing, il est exigé que la conformité de l'IBAN et de la référence de paiement soit vérifiée par validation, si possible par le donneur d'ordre mais en tout cas par son établissement financier. Il s'agit de la seule méthode pour assurer une transmission automatique du paiement jusqu'au bénéficiaire final et une comptabilisation correcte des données de paiement.

1.2. TABLE DE CONVERSION POUR CARACTÈRES ALPHABÉTIQUES

Dans l'IBAN et dans la référence structurée de paiement, seuls les chiffres de 0 à 9 ainsi que les lettres majuscules ci-après (caractères alphabétiques) sont admis. Pour le calcul et le contrôle du chiffre de contrôle numérique, d'éventuels caractères alphabétiques y figurant sont à convertir en chiffres à deux positions (valeur d'aide) selon la table de conversion ci-après:

A = 10	G = 16	M = 22	S = 28	Y = 34
B = 11	H = 17	N = 23	T = 29	Z = 35
C = 12	I = 18	O = 24	U = 30	
D = 13	J = 19	P = 25	V = 31	
E = 14	K = 20	Q = 26	W = 32	
F = 15	L = 21	R = 27	X = 33	

Dès que le calcul ou l'examen du chiffre de contrôle a été effectué, ces valeurs d'aide sont reconverties aux caractères alphabétiques initiaux.

2. Méthode de création et de validation d'un chiffre de contrôle IBAN

2.1. STRUCTURE D'UN IBAN

Selon la documentation à caractère obligatoire EBS 204 resp. ISO 13616 (IBAN: International Bank Account Number) de l'ECBS, un IBAN doit être composé des éléments suivants:

- ★ code de pays (CP) à 2 positions alphabétiques
- ★ chiffre de contrôle (CC) à 2 positions numériques sur l'ensemble de l'IBAN
- ★ Basic Bank Account Number (BBAN) de 30 positions au maximum, composé de l'identification de l'établissement (IID) et de l'identification de compte (BAN).

Structure schématique:

Éléments de l'IBAN	Désignation abrégée	Format et prescriptions
Code de pays	CP	2 positions alphabétiques selon ISO 3166: Suisse = CH Liechtenstein = LI
Chiffre de contrôle	CC	2 positions calculées selon modulo 97-10 (ISO 7064)
Basic Bank Account Number	BBAN	Identification classique bancaire et de compte, composée de l'IID et du BAN, 30 caractères alphanumériques au maximum.

Subdivision possible du BBAN

Identification de l'établissement financier	IID	Identification de l'établissement (désignation de l'établissement financier): longueur fixe par pays, nombre à volonté de caractères dans le cadre de BBAN. Dans la pratique, 4 à 12 positions); correspond au numéro CB actuel en Suisse et au Liechtenstein (5 positions)
Numéro de compte bancaire	BAN	Numéro de compte du client, longueur fixe par pays, nombre à volonté de caractères dans le cadre de BBAN. Dans la pratique, 8 à 20 positions.

Un IBAN peut ainsi comporter 34 positions au maximum. Le standard IBAN utilisé par la Suisse et le Liechtenstein prévoit une longueur fixe de 21 positions. Vous trouvez d'autres indications sur la structure et la longueur de l'IBAN des autres pays dans le document TR201 (REGISTER OF EUROPEAN ACCOUNT NUMBERS) qui est régulièrement actualisé par ECBS (www.ecbs.org).

Le chiffre de contrôle à 2 positions selon modulo 97-10 se trouve toutefois toujours aux positions 3 et 4 de l'IBAN. Indépendamment de la longueur de l'IBAN, la méthode de calcul pour la définition ou la validation d'un IBAN est toujours identique.

2.2. CRÉATION D'UN IBAN ET CALCUL DU CHIFFRE DE CONTRÔLE

Remarque:

Un IBAN doit être calculé et émis uniquement par l'établissement financier qui gère le compte. Par conséquent les indications suivantes sont à considérer comme informations et non comme directives.

Ci-après, nous expliquons étape par étape la création d'un IBAN suisse à l'exemple du numéro CB «230» et du numéro de compte «A-10.2350.26.01».

Méthode de calcul	Exemple									
<p>1^{re} étape</p> <p>Le code de pays selon ISO 3166 est tout d'abord complété avec «00».</p> <p>Le BBAN est ensuite créé: il est composé de l'IID (= numéro CB, 5 positions, cadré sur la droite, complété avec des zéros de tête)</p> <p>et du BAN (= numéro de compte individuel, cadré sur la droite, présenté sous forme de numéro à 12 positions avec zéros de tête; d'éventuelles ponctuations et caractères spéciaux doivent être éliminés).</p> <p>Les différents éléments sont regroupés:</p>	<p>Code de pays pour la Suisse = CH = CH00</p> <p>Numéro CB 230 = 00230</p> <p>Numéro de compte A-10.2350.26.01 = 0A1023502601</p> <p>Résultat CH00002300A1023502601</p>									
<p>2^e étape</p> <p>Les quatre premières positions de l'IBAN sont déplacées vers la droite de l'IBAN.</p>	<p>Résultat: 002300A1023502601CH00</p>									
<p>3^e étape</p> <p>Les caractères alphabétiques sont transformés selon la table de conversion en caractères numériques.</p>	<p>Résultat: 002300101023502601121700</p>									
<p>4^e étape</p> <p>Le chiffre obtenu de la sorte est divisé par 97.</p> <p>La valeur restante est soustraite de 98.</p> <p>Le résultat obtenu est le chiffre de contrôle recherché à deux positions. Si le résultat est inférieur à 10, il est précédé de zéro.</p> <p>Ce résultat est inséré dans l'IBAN à la place des deux zéros.</p>	<p>Calcul:</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: right;">002300101023502601121700</td> <td style="text-align: right;">:</td> <td style="text-align: right;">97</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Valeur restante</td> <td style="text-align: right;">=</td> <td style="text-align: right;">88</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">98 - 88</td> <td style="text-align: right;">=</td> <td style="text-align: right;">10</td> </tr> </table> <p>Le chiffre de contrôle recherché dans l'exemple est 10.</p> <p>Résultat: 002300101023502601121710</p>	002300101023502601121700	:	97	Valeur restante	=	88	98 - 88	=	10
002300101023502601121700	:	97								
Valeur restante	=	88								
98 - 88	=	10								

Méthode de calcul	Exemple
5^e étape Le bloc constitué du code de pays et du chiffre de contrôle est remis à la place initiale.	Résultat: 121710 002300101023502601
6^e étape A la fin, les caractères alphabétiques sont remis à leur place initiale. Nous obtenons l'IBAN suivant: Présentation électronique (21 positions): Présentation sur papier (blocs à 4 caractères):	CH10002300A1023502601 CH10 0023 00A1 0235 0260 1

Remarque:

Pour les systèmes informatiques et les PC qui ne peuvent diviser que des chiffres n'excédant pas 16 positions, la 4^e étape peut être subdivisée en plusieurs étapes partielles selon la méthode auxiliaire décrite au chapitre 4. Le même résultat de chiffre de contrôle est atteint.

2.3. VALIDATION D'UN CHIFFRE DE CONTRÔLE IBAN

Dès qu'un IBAN apparaît dans une application de logiciel (p.ex. à la saisie de paiements) celui-ci doit être absolument vérifié. Ainsi il est possible d'éviter de fausses données à l'origine d'un paiement.

Méthode de calcul pour vérifier le chiffre de contrôle IBAN exemple construit plus haut:

CH10 0023 00A1 0235 0260 1

Méthode de calcul	Exemple
1^{re} étape Les quatre premiers caractères (code de pays et chiffre de contrôle) sont à déplacer à droite de l'IBAN.	Résultat: 002300A1023502601 CH10
2^e étape Les caractères alphabétiques sont transformés en caractères numériques selon table de conversion.	Résultat: 002300 10 1023502601 121710
3^e étape Le chiffre obtenu de la sorte est divisé par 97. Si le chiffre de contrôle est correct, la valeur restante doit toujours donner 1 .	Calcul: 002300101023502601121710 : 97 Valeur restante = 1

Remarque:

Pour les systèmes informatiques et les PC qui ne peuvent diviser que des chiffres n'excédant pas 16 positions, la 4^e étape peut être subdivisée en plusieurs étapes partielles selon la méthode auxiliaire décrite au chapitre 4. La valeur restante doit représenter **1**.

3. Méthode de calcul et de validation d'une référence de paiement

3.1. STRUCTURE DE LA RÉFÉRENCE STRUCTURÉE DE PAIEMENT SUR LE JUSTIFICATIF IPI

Conformément à la documentation à caractère obligatoire EBS 206 (International Payment Instruction) de l'ECBS, une référence structurée de paiement comporte toujours 20 signes alphanumériques. Sur le papier, la référence structurée de paiement est présentée en cinq blocs à quatre positions chacun. Elle comporte les deux éléments suivants, de gauche à droite:

Éléments de la référence structurée de paiement	Désignation abrégée	Format et prescriptions
Chiffre de contrôle	CC	2 positions, selon modulo 97-10 (ISO 7064)
Champ libre, à disposition de celui qui facture	Réf. du paiement	18 positions alphanumériques, le cas échéant complétées avec des zéros de tête

3.2. CRÉATION D'UNE RÉFÉRENCE STRUCTURÉE DE PAIEMENT ET CALCUL DU CHIFFRE DE CONTRÔLE

Ci-après, nous décrivons étape par étape la création d'une référence structurée de paiement à partir de la référence prévue, **R678123489012**.

Méthode de calcul	Exemple
<p>1^{re} étape La référence est tout d'abord complétée sur 18 positions avec des zéros de tête.</p> <p>La référence est ensuite portée à 20 positions avec deux zéros à la place du chiffre de contrôle.</p>	<p>Résultat: = 00000R678123489012</p> <p>Résultat: = 00000000R678123489012</p>
<p>2^e étape Les deux positions du chiffre de contrôle sont transférées à droite de la référence de paiement.</p>	<p>Résultat: 00000R67812348901200</p>
<p>3^e étape Les caractères alphabétiques sont transformés en caractères numériques selon table de conversion.</p>	<p>Résultat: 000002767812348901200</p>
<p>4^e étape Le chiffre obtenu de la sorte est divisé par 97.</p> <p>La valeur restante est soustraite de 98.</p> <p>Le résultat obtenu est le chiffre de contrôle recherché à deux positions. Si le résultat est inférieur à 10, il est précédé de zéro.</p> <p>Ce résultat est inséré à la place des deux zéros à titre de chiffre de contrôle.</p>	<p>Calcul: 000002767812348901200 : 97 Valeur restante = 48</p> <p>98 - 48 = 50</p> <p>Le chiffre de contrôle recherché dans l'exemple est 50.</p> <p>Résultat: 000002767812348901250</p>

Méthode de calcul	Exemple
5^e étape Les deux chiffres de contrôle sont ensuite transférés à la place initiale vers la gauche.	Résultat: 500000027678123489012
6^e étape A la fin, les caractères alphabétiques sont remis à leur place initiale. Nous obtenons la référence de paiement suivante: Présentation électronique (20 positions): Présentation sur papier (blocs à 4 caractères):	5000000 R 678123489012 5000 000 R 6781 2348 9012

Remarque:

Pour les systèmes informatiques et les PC qui ne peuvent diviser que des chiffres n'excédant pas 16 positions, la 4^e étape peut être subdivisée en plusieurs étapes partielles selon la méthode auxiliaire décrite au chapitre 4. Avec cette méthode auxiliaire le chiffre de contrôle donne également 50.

3.3. VALIDATION DE LA RÉFÉRENCE DE PAIEMENT

Dès qu'une référence structurée de paiement apparaît dans une application de logiciel (p.ex. à la saisie de paiements) celle-ci doit être absolument vérifiée. Ainsi il est possible d'éviter de fausses données à l'origine d'un paiement.

Méthode de calcul pour vérifier le chiffre de contrôle exemple créé plus haut.

Référence de paiement: **5000 000R 6781 2348 9012:**

Méthode de calcul	Exemple
1^{re} étape Les deux chiffres de contrôle sont tout d'abord transférés à droite de la référence de paiement.	Résultat: 00000R678123489012 50
2^e étape Les caractères alphabétiques sont transformés en caractères numériques selon la table de conversion.	Résultat: 00000 27 67812348901250
3^e étape Le chiffre obtenu de la sorte est divisé par 97. Si le chiffre de contrôle est correct, la valeur restante doit toujours donner 1 .	Calcul: 00000 27 67812348901250 : 97 Valeur restante = 1

Remarque:

Pour les systèmes informatiques et les PC qui ne peuvent diviser que des chiffres n'excédant pas 16 positions, la 3^e étape peut être subdivisée en plusieurs étapes partielles selon la méthode auxiliaire décrite au chapitre 4. La valeur restante doit toujours représenter **1** dans ce cas.

4. Méthode auxiliaire de calcul du chiffre de contrôle et sa validation

Différents systèmes informatiques et programmes pour PC rencontrent des difficultés dans le calcul avec de grands nombres. Excel par exemple ne peut effectuer des multiplications et divisions que sur des chiffres n'excédant pas 16 positions. La méthode auxiliaire pour pallier cette lacune est expliquée à l'exemple de l'IBAN présenté sous chiffre 2.2.

Si vous utilisez la méthode auxiliaire pour le calcul du chiffre de contrôle d'une référence structurée de paiement (voir chapitre 3.2.) la même procédure est nécessaire.

La division à effectuer dans le cadre du calcul de la valeur restante (4^e étape) est à effectuer en plusieurs étapes partielles traitant chaque fois 9 caractères.

Méthode de calcul	Exemple
<p>Le résultat de la 4^e étape (calcul de la valeur restante par division par 97) est subdivisé comme suit en plusieurs étapes partielles:</p> <p>1^{re} étape partielle Les neuf premiers chiffres sont divisés par 97. La valeur restante à une ou deux positions obtenue de la sorte est réutilisée pour la seconde étape partielle.</p>	<p>Chiffre à diviser: 002300101023502601121700 Résultat: 002300101 : 97 valeur restante = 37</p>
<p>2^e étape partielle Un nouveau chiffre à neuf positions est créé avec la valeur restante précédente et les 7 ou 8 positions suivantes du chiffre à diviser, avec nouvelle division par 97.</p>	<p>002300101023502601121700 Résultat: 370235026 : 97 valeur restante = 91</p>
<p>3^e étape partielle La troisième étape partielle est analogue à l'étape précédente. Si tout le chiffre a été divisé de la sorte, il faut effectuer l'opération finale selon la 4^e étape partielle, ce qui n'est pas encore le cas dans notre exemple.</p>	<p>002300101023502601121700 Résultat: 910112170 : 97 valeur restante = 67</p>
<p>4^e étape partielle Si nécessaire, une 4^e étape partielle est ajoutée selon le même schéma.</p>	<p>002300101023502601121700 Résultat: 670 : 97 valeur restante = 88</p>
<p>A la fin, la valeur restante est soustraite du chiffre 98. Le résultat obtenu est un chiffre de contrôle à deux positions, le cas échéant à compléter avec un zéro de tête.</p>	<p>98 – 88 *) = 10</p>

*) A la validation de l'IBAN ou de la référence structurée de paiement ce calcul n'est pas nécessaire. La valeur restante doit représenter **1**.

Swiss Interbank Clearing SA
Gestion de produits
Hardturmstrasse 201
Case postale
8021 Zurich

Téléphone: 01 279 47 47
Fax: 01 279 45 50
E-mail: pm@sic.ch
www.sic.ch